

Commentaires de Raymonde Boschiero Trésorière Générale pour les comptes 2021 du B.N.

Il m'est très agréable de pouvoir à nouveau vous présenter les comptes 2021 du B.N. Pour les ressources et pour l'ensemble du BN, environ 93% de nos adhérents ont réglés leur cotisation (pour Saclay c'est un peu plus de 95%). Quant aux dépenses elles sont comme l'an dernier en diminution, la plupart de nos réunions, surtout celle de l'A.G.O. n'ayant pas pu se tenir. A noter que la section Bretagne n'a pas du tout été sollicité en 2021, mais elle devrait refonctionner en 2022, un nouveau président et un nouveau trésorier ont accepté de reprendre la section.

Analyse des dépenses : Sur les 20 € reçus par le B.N. il faut retirer 5 € pour l'abonnement au C.R. et 3 € pour l'adhésion à l'UFR (automatique dès que l'on est adhérent à l'ARCEA), il reste 12 € par adhérent, qui concernent :

- **Les publications et les frais de routage** – Ces dépenses sont sensiblement les mêmes puisque nous avons pu vous envoyer les 2 bulletins, qui font l'objet de 2 fois 4500 envois, A noter que c'est sur ce poste que le CEA nous verse une **participation de 20 000 €, qui couvre environ 65% de ces frais.** Inclus aussi l'envoi des documents prévus pour l'A.G.

- **Les actions spécifiques et sociales – Formation** : Pour cette année elles ne concernent que les honoraires versés à notre avocat, je vous rappelle que lors d'une demande de consultation la 1ere est prise en charge par le BN.(8 consultations en 2021)

- **Le GAENA** : Les participants à ce groupe se consultent par internet et se réunissent régulièrement pour faire le point. Toutefois cette année, ils n'ont pu se consulter que par visioconférence. C'est sur ce poste également que figurent des adhésions à d'autres associations : défense du P.N.C., sauvons le climat avec qui nous collaborons. **Les fiches élaborées par ce groupe, qui sont largement diffusées, sont très importantes, elles sont un des éléments qui nous permet d'obtenir la participation du CEA.**

- **Les frais de réception et de location.** Pas de réunions en présentiel cette année.

- **Les frais de déplacements** : Il s'agit habituellement de rembourser les frais :

. avancés par les présidents de section et les membres élus, pour participer à l'Assemblée Générale et aux Conseils d'Administration. Cette année il n'y a eu qu'une seule réunion pour la réorganisation de la section Bretagne.

. des membres du Bureau National lorsqu'il se rendent aux diverses assemblées annuelles des sections. Pas de déplacement en 2021.

- **Les frais de Gestion et Financiers** : Nous avons souscrits 7 abonnements à ZOOM pour permettre au BN et aux sections, d'organiser et/ou de participer à des réunions en visioconférence

Je vous souhaite une bonne A.A.

R. Boschiero

